



l'oxygène
à la source

Desserte en eaux usées du lieu-dit « Chez Diossaz » Commune de GROISY RD 2 « route de la Caille » et « route de chez Diossaz »

Démarrage : 05/06/2023 | Fin : 09/01/2024

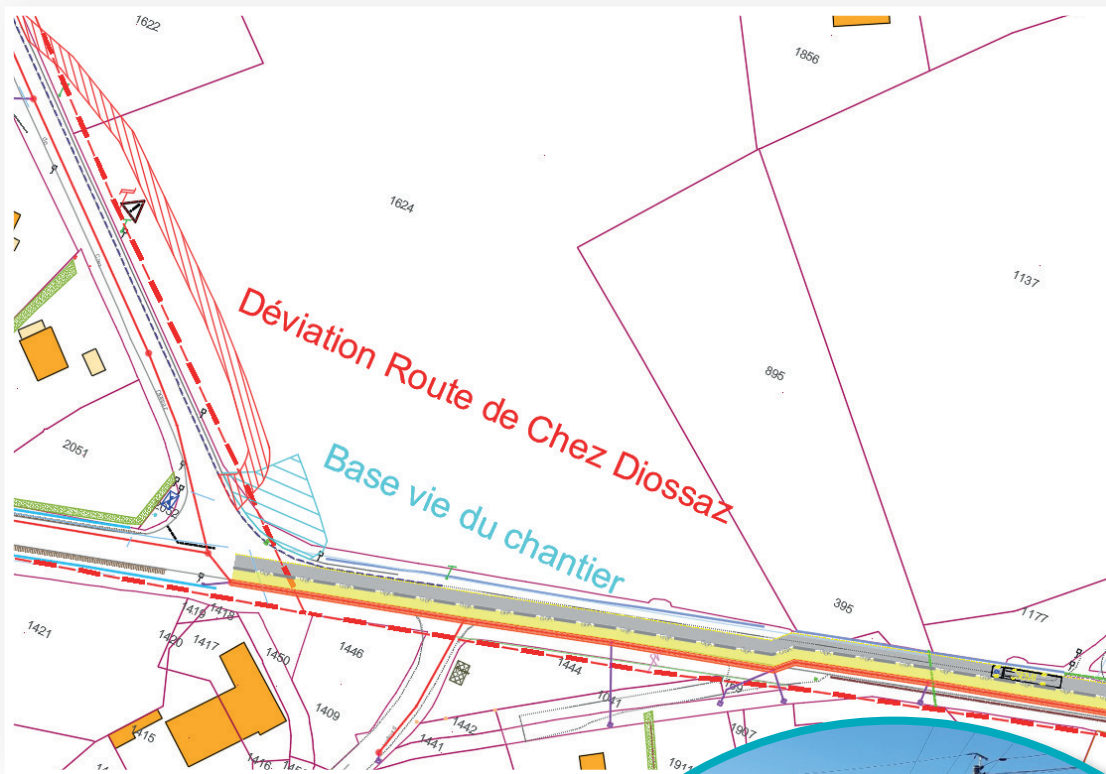
Raisons des travaux

Travaux afin de permettre une desserte en eaux usées sur la commune de Groisy

Caractéristiques des travaux et impact éventuel sur les voiries (fermetures...)

Sous la Route Départementale, la circulation se fera par feu alternat, et la Route de chez Diossaz sera **entièrement barrée** sur les 130 premiers mètres.

Pour assurer la continuité de la circulation, notamment des poids lourds sur la Route de chez Diossaz, le groupement a prévu la mise en place d'une piste provisoire de chantier. Cette piste traversera les parcelles 1624 et 1622 sur une largeur de 4 mètres et s'étendra sur environ 130 mètres.



SILAl'oxygène
à la source

Desserte en eaux usées du lieu-dit « Chez Diossaz » Commune de GROISY RD 2 « route de la Caille » et « route de chez Diossaz »

Démarrage : 05/06/2023 | Fin : 09/01/2024

Caractéristiques des travaux et impact éventuel sur les voiries (fermetures...)

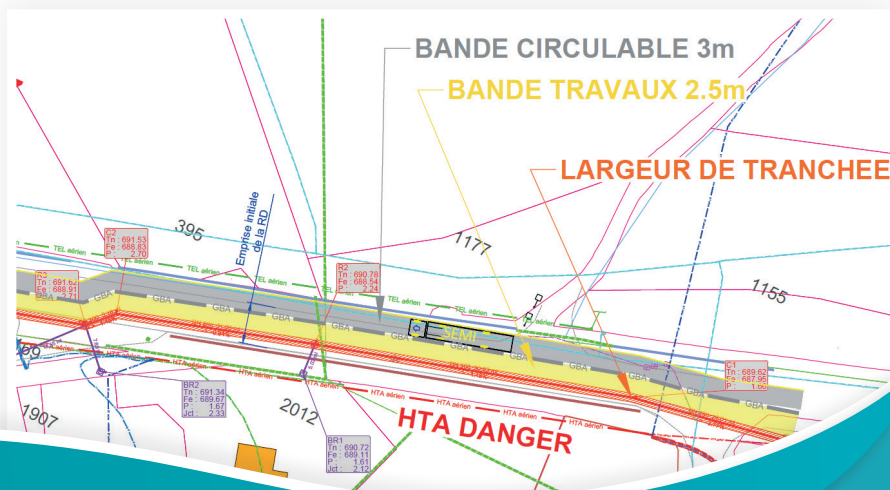
Afin de tenir compte des dangers liés à la circulation, et à la proximité des lignes à haute tension (HTA), les conditions de sécurité ont été privilégiées. Cette portion sera divisée en 3 zones distinctes :

- Une tranchée d'environ 1 mètre 40 de largeur.
- Une bande de 2 mètres 50 dédiée à la circulation des engins et à la rotation des pelles (veillant à ce que le bras des pelles tourne du côté opposé aux fils HTA).
- Une rangée de GBA béton séparera cette bande de la partie circulaire, qui aura une largeur de 3 mètres (une voie unique sous alternat).

La chaussée de la RD mesure environ 6 mètres 50 et, dans cette configuration, le chantier nécessite au minimum 7 mètres 40 de largeur. Par conséquent, sur le tronçon R6-R3, la tranchée sera située sous l'accotement/trottoir du côté Vallour; R3 au R1, elle sera au milieu de la demi-chaussée (voie de droite en direction du chef-lieu).

Nous tenons également à garantir la sécurité des piétons pendant les travaux. Ainsi, les piétons pourront continuer à circuler en toute sécurité en utilisant le cheminement situé derrière la glissière, puis en empruntant le chemin à travers la parcelle 1444, comme c'est le cas actuellement. Notre équipe fera tout son possible pour éviter la proximité des fils HTA, car sur le tronçon R3-R6, les poteaux sont implantés plus en retrait par rapport à celui situé à l'angle de la route de la Forêt.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.



Montant prévisionnel des travaux

845 880.00 € HT

Travaux financés par le SILA avec le
soutien du Conseil Départemental
de la Haute-Savoie

SILAl'oxygène
à la source**65%****haute
savoie**
le Département**35%****LES ENTREPRISES
INTERVENANTES****PERON-TP****COHENDET TP**
NAVES PARMELAN
r.cohendet@cario.fr **04.50.60.61.96**